

Campagne d'éducation routière

Une instruction routière est dispensée aux élèves des degrés 8, 9, 10 et 11FR, chaque année par la brigade scolaire de la gendarmerie.

Les thèmes abordés sont les suivants :

- Pour les 8 et 9 FR: les règles de circulation pour les cycles et cyclomoteurs.
- Pour les 10FR: les distances de réaction, de freinage et d'arrêt.
- Pour les 11FR : les conséquences de 'un accident de la circulation.